



Demande de propositions pour des documents d'information contribuant à l'initiative de l'UNESCO sur les futurs de l'éducation

Les futurs de l'éducation

APPRENDRE À DEVENIR

[Les futurs de l'éducation: Apprendre à devenir](#) est une initiative mondiale de l'UNESCO visant à réinventer la manière dont les connaissances et l'apprentissage peuvent façonner l'avenir de l'humanité et de la planète. L'initiative est conçue comme un processus de co-construction qui active un large engagement du public, des contributions d'experts, ainsi que le travail d'une [commission internationale indépendante](#) présidée par la présidente de l'Éthiopie. À la suite de sa première réunion en janvier 2020, la commission a publié un document « [Note de cadrage sur les futurs de l'éducation](#) » qui expose les visions, les principes et les éléments fondamentaux de l'initiative.

Le programme de recherche et prospective en éducation, qui sert de secrétariat à la Commission internationale, souhaite commissionner des documents d'information (5000 mots) qui abordent l'un des quatre thèmes principaux que la Commission a identifiés et pour lesquels elle a élaboré une vision. Pour guider les documents d'information, une question d'orientation est proposée pour chaque thème:

Durabilité humaine et planétaire – « Nous devons prendre la responsabilité écologique collective et collaborative pour favoriser une vie durable sur la planète. L'éducation a un rôle clé à jouer pour changer les mentalités mais aussi pour modifier les pratiques non durables existantes. L'éducation doit canaliser les capacités humaines dans des directions qui améliorent la qualité de la vie humaine tout en respectant les écosystèmes. » *Quel peut être le rôle de l'éducation dans l'encouragement et l'actualisation de la créativité, de l'imagination et de la résolution sociale nécessaires pour une reconfiguration radicale ?*

Production, accès et gouvernance du savoir – « Le savoir doit être respecté en tant que bien commun mondial. L'éducation doit prendre en compte différentes voix, doit reconnaître les savoirs locaux, les savoirs autochtones, les échanges interculturels, la pluralité et la fluidité du savoir tout en s'attaquant aux asymétries persistantes. La recherche scientifique et les autres processus de génération, de partage et d'application du savoir devraient être inclusifs, démocratiques, transparents, localisables et participatifs. La relation entre le savoir et la vérité doit être explorée ouvertement. » *Que peut faire en sorte que la connaissance sous toutes ses formes devienne un bien mondial commun pour le bénéfice de l'humanité et de la planète?*

Citoyenneté et participation – « La participation est fondamentale pour créer les futurs préférés. L'éducation doit renforcer les capacités d'action collective et approfondir les engagements envers les valeurs démocratiques, notamment le respect du pluralisme, diversité, l'émancipation intellectuelle et la liberté de pensée et d'expression. En même temps, les établissements et les systèmes éducatifs doivent respecter et concrétiser ces engagements dans leurs propres



opérations et processus. » *Comment l'éducation et l'apprentissage peuvent-ils être canalisés pour soutenir la participation civique, la liberté de pensée et les droits de l'homme ?*

Travail et sécurité économique - « Un emploi qui a du sens et la sécurité économique sont les pierres angulaires de la dignité humaine et de l'épanouissement. Les transformations de la nature du travail rendent d'autant plus urgent le besoin de soutenir l'apprentissage tout au long de la vie et de considérer les compétences d'ordre supérieur et les compétences socio-comportementales comme fondamentales dans les systèmes d'apprentissage. » *Quel rôle l'éducation peut-elle jouer pour garantir que l'avenir du travail soit centré sur l'être humain ?*

Chaque document d'information devra être explicitement tourné vers l'avenir et tenir compte de l'évolution des contextes mondiaux. L'initiative utilise l'horizon de 2050 - au-delà de la portée de nombreuses projections prévisionnelles - afin d'encourager des idées créatives et innovantes sur les relations entre les futurs probables / anticipés et les futurs possibles / alternatifs. Il est également demandé à chaque document d'inclure la prise en compte du genre, de la culture / du patrimoine culturel et de la technologie, que la commission a identifiés comme des problèmes transversaux couvrant chacun de ces quatre domaines clés.

Les documents d'information éclaireront le rapport final de la Commission internationale, qui sera publié en novembre 2021. Certaines contributions peuvent également être publiées de manière indépendante dans le cadre de la série de réflexions thématique de l'UNESCO sur la recherche et la prospective en éducation.

Pour proposer un document d'information, veuillez soumettre un résumé de 500 mots maximum, accompagné d'un plan de développement (maximum une page) et des CV des auteurs. Une compensation de 2500 USD sera accordée pour chaque document commissionné (à répartir entre les contributeurs en cas d'articles avec plusieurs auteurs). Les propositions doivent être reçues avant le 30 avril, et les documents d'information doivent être soumis dans les 2-3 mois qui suivent, comme négociés. Les communications et propositions seront acceptées en anglais et en français.

Veuillez adresser vos propositions et questions à futuresofeducation@unesco.org.